

Dans quelle mesure l'implication des organisations non gouvernementales (ONG) apporte-t-elle une valeur ajoutée dans les partenariats publics privés (PPP)?

Dans un partenariat, chaque type d'acteur joue un rôle particulier. Alors que les autorités publiques tiennent plus le rôle de facilitateur ou de stabilisateur, les entreprises privées en général s'occupent du soutien financier ou technique. Quelles fonctions ont les ONG? Nous verrons dans cette analyse les différents aspects du rôle des ONG.

La notion de PPP est devenue un terme internationalement très usité qui, de fait, varie en fonction des pays ou des secteurs économiques. De façon générale, les analystes s'entendent sur la définition suivante¹ : « mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public et/ou des usagers du service qu'il gère.»

Les partenariats étudiés lors de la préparation du cycle de formation² ont mis en valeur un acteur supplémentaire d'importance : les ONG. Certes, les ONG font partie de la sphère du droit privé, mais elles diffèrent radicalement des entreprises classiques du fait qu'elles n'ont pas pour finalité essentielle la recherche de profit. Par nature, les ONG impliquées dans des partenariats peuvent jouer divers rôles : ceux de censeur, de moteur, de médiateur de proximité ou de type organisationnel. La finalité et la nature de l'action des ONG au sein des PPP sont donc très variables, mais elles semblent être généralement jugées comme très positives par les autres partenaires.

En effet, souvent le propre des ONG est de dénoncer une pratique contraire aux droits ; qu'ils soient fondamentaux, sociaux, environnementaux ou économiques. En théorie, autant ce **rôle dénonciateur** peut sembler néfaste dans la mise en oeuvre des PPP, autant dans les faits, il est nécessaire pour montrer les dysfonctionnements de notre société en servant de catalyseur aux changements. Si dans un premier temps cela permet d'exposer les problèmes, il faut savoir, en un deuxième temps, en tirer profit non pas pour créer un climat délétère mais au contraire pour pousser les entités en tort à réagir.

Dans le meilleur des cas, nous avons pu observer que l'action des ONG peut aboutir à une collaboration entre différents acteurs afin qu'ils trouvent des solutions. Malheureusement, il arrive également que cela ne mène qu'à des hostilités stériles. L'idéal pour les ONG est donc de savoir utiliser ce pouvoir de censure à bon escient afin de s'allier aux autres entités pour trouver des solutions plutôt que de s'en faire des adversaires.

¹ Site Wikipédia, *Partenariat public-privé*, http://fr.wikipedia.org/wiki/Partenariat_public-priv%C3%A9

² Eufin, projet européen de formations basé sur l'expérience des partenariats publics privés dans différentes villes d'Europe (www.eufin.org).

Un autre aspect des ONG dans le montage de partenariats est leur **rôle moteur**. Comme elles ont tendance à identifier les manquements dans la société, elles sont à même d'initier des actions visant à résoudre ces carences. Comme exemple de ce rôle, il faut mentionner le cas de l'Association au Droit à l'Initiative Economique (ADIE), association française, dont le but premier est de financer et accompagner les créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire.

Cette association s'est rendue compte du peu de connaissances des micro-entrepreneurs en termes de logiciels de base informatiques, tels que Word, Excel ou cie!³ (logiciel de devis et factures). Grâce à un partenariat initié par l'ADIE⁴, il lui a été possible de mettre en place une sorte de cercle vertueux. Du côté des ONG, des formateurs recrutés par l'ADIE et PlaNet Finance⁵ donnent des leçons à des chômeurs désireux d'acquérir des compétences informatiques les aidant à trouver du travail, pendant que les Restos du Cœur de Valence révisent les ordinateurs et installent les logiciels. Du côté privé, les compagnies Microsoft France et ciel! mettent à leur disposition des logiciels, leur permettant par le même coup de gagner en visibilité. Enfin, sur le plan public, le Fonds Social Européen amène un soutien financier, promouvant de la sorte la cohésion sociale ainsi que la réintégration des sans-emploi au marché du travail.

Le rôle de moteur de l'ADIE permet une situation « gagnant-gagnant » où chaque acteur trouve son avantage. Menée par l'ADIE, la mise en commun des forces de chacun des opérateurs aboutit à un succès prouvé par les chiffres : quinze centres de formation, au lieu des cinq prévus initialement, ont été mis en place dans cinq régions en France.

Un exemple portugais nous montre le **rôle réunificateur ou de médiateur** qu'une ONG peut jouer. L'Associação Nacional de Direito ao Crédito (ANDC) est une association développant le microcrédit au Portugal. Créée en 1998, pour poursuivre son objectif d'attribution de microcrédit, cette association monte des partenariats entre des banques privées et les autorités publiques.

Plus précisément, l'ANDC entretient des liens étroits avec l'Institut de l'Emploi, organisme public chargé de réduire le taux de chômage, ainsi qu'avec trois banques, dont deux commerciales Millennium et Espírito Santo Bank, et une publique, la Caixa Geral de Depósitos. En effet, la loi portugaise permet seulement aux institutions bancaires d'accorder des prêts. C'est ainsi qu'à travers des partenariats - grâce aux banques - que l'ANDC peut offrir du microcrédit à son public cible. Dans ce cadre, l'ANDC sert donc de médiateur entre les pouvoirs publics ayant un but commun, celui de favoriser la cohésion sociale, tout en permettant aux banques d'y trouver leur avantage, par l'élargissement de leur clientèle.

Bien souvent les ONG jouent un **rôle de proximité et de connaissance du terrain**. Il arrive effectivement que les autorités publiques se trouvent trop loin des réalités du groupe cible qu'elles aimeraient aider. Prenons le cas suédois de la commune de Bergsjön. Cette partie de la ville de Göteborg est connue pour sa grande communauté immigrante, en particulier en provenance de Somalie.

La commune de Bergsjön veut aider les immigrants somaliens à s'intégrer en leur offrant des cours de langue, des services d'aide à la recherche d'emploi etc. Toutefois, du fait de la situation politique dans leur pays d'origine, les Somaliens sont devenus très méfiants envers tous types de services publics. C'est donc grâce à l'intervention et l'implication d'une ONG qui travaille depuis ses débuts avec les immigrants somaliens, que la commune de Bergsjön a pu mieux comprendre

³ Site Internet des logiciels ciel, <http://www.ciel.be/Public/index.php?ID=13>

⁴ Site Internet du partenariat, http://www.microsoft.com/france/apropos/partenaire/numerique_pour_tous/Adie.mspx

⁵ Site Internet du PlaNet finance, <http://www.planetfinance.org/>

les besoins de la communauté et ainsi mettre en place un programme mieux adapté à leur intégration. Il est à noter que celui-ci a également été en partie financé par des entreprises résidant sur la commune.

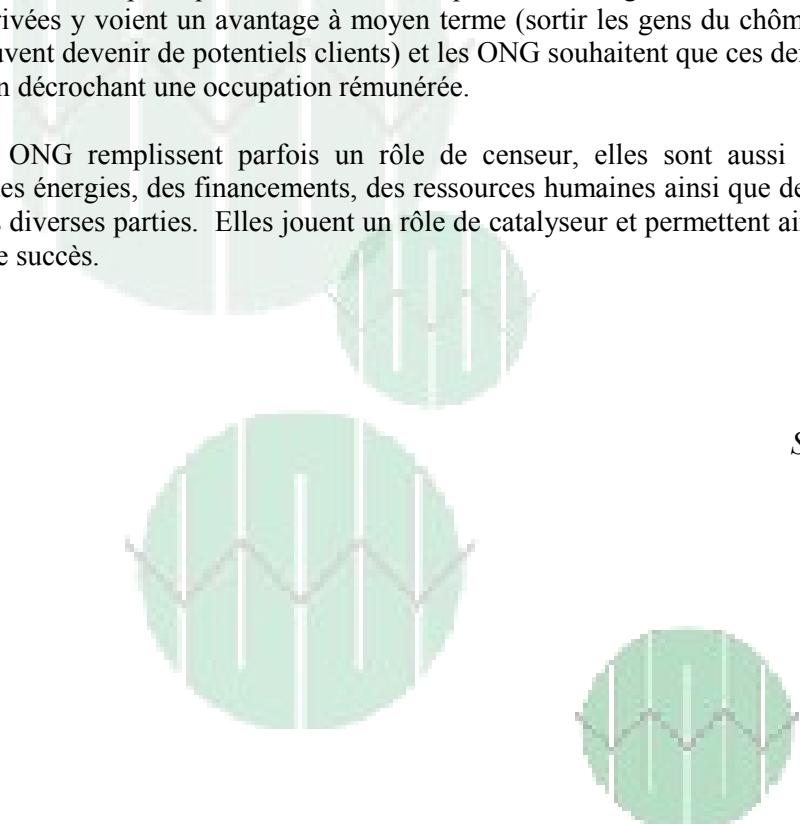
On peut dire ici que l'ONG en relation avec la population somalienne a un rôle essentiel de proximité et de connaissance de la population, servant d'intermédiaire pour instaurer la confiance entre les immigrants somaliens et la commune de Bergsjön.

Le dernier rôle que peuvent avoir les ONG est celui d'organisation et de coordination entre les partenaires privés et publics d'un partenariat. Cette vocation de nature **organisationnelle** est évidemment primordiale pour le bon fonctionnement d'une collaboration entre ces différentes parties prenantes. Dans ce contexte, l'ONG initie des actions mais prend également les devants pour organiser les ressources afin de maximiser l'action défendue.

Nous pouvons citer le cas allemand d'Enigma Gründungszentrum (Enigma) qui a mis en place un partenariat portant sur des couveuses d'entreprises avec l'aide financière du gouvernement et d'entreprises sponsors. Tout est régi de manière fonctionnelle et orienté sur l'action : les participants, en général des chômeurs, ont six mois pour développer leur idée d'entreprise. Enigma organise la formation selon une méthode bien définie et, dans le même temps, les rôles des entreprises et du gouvernement se limitent plutôt à leur participation financière.

En conclusion, l'implication des ONG dans les PPP semble clairement s'affirmer comme une valeur ajoutée. De positions parfois antagonistes à l'origine, les entités publiques, privées et ONG parviennent à se mettre d'accord en coordonnant leurs efforts afin de parvenir à un objectif commun, même si leurs buts sont souvent différents, voire antagonistes. Si, par exemple, tous les opérateurs souhaitent une meilleure cohésion sociale, c'est certainement pour des raisons diverses. Les autorités publiques cherchent à remplir leurs obligations de service public ; les entreprises privées y voient un avantage à moyen terme (sortir les gens du chômage engendre le fait qu'ils peuvent devenir de potentiels clients) et les ONG souhaitent que ces derniers retrouvent leur dignité en décrochant une occupation rémunérée.

Ainsi, si les ONG remplissent parfois un rôle de censeur, elles sont aussi et plus souvent fédératrices des énergies, des financements, des ressources humaines ainsi que des connaissances du terrain des diverses parties. Elles jouent un rôle de catalyseur et permettent ainsi de multiplier les chances de succès.



*Annika Cayrol
Septembre 2007*

Le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale.

Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

A cet effet, les axes de travail du Réseau Financement Alternatif sont :

Informer et sensibiliser le public afin de favoriser l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent et être instigateur de débats, initiateur de réflexions et développeur de pistes novatrices en matière de finance éthique et solidaire ;

Promouvoir le développement de nouveaux outils et mécanismes financiers à caractère éthique et solidaire, inciter les différents acteurs économiques à investir de manière responsable et financer, grâce aux produits solidaires sur lesquels le Réseau Financement Alternatif est partenaire, des projets développés par des organisations poursuivant le même objet.

Depuis 1987, plus de 70 associations se sont rassemblées au sein du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF :

ADEPPI - Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées, AFOCO - Apiculture, Formation, Coopération, Les Amis de la Terre, AMPGN -Association Médicale pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, L'Arche d'Alliance Namur, L'Arche en Belgique, L'Association des Ecoles de Devoirs en Province de Liège, Association pour la Promotion des Energies renouvelables - APERe, Les Ateliers de l'Insu, L'Aube, La Bouée, ATD - Quart-Monde, Autre Terre, La Bastide La Bobine, Caritas, le Centre de Développement Rural, Centre de Prévention des Violences Familiales & Conjugales, CGé - ChanGement pour l'Egalité, CIAJ -Centre d'information et d'aide aux jeunes, la Compagnie du Vide, C-Paje, Credal, De Bouche à Oreille, Die Raupe, Echos Communication, Ecole des Parents de Liège, Entraide et Fraternité, Equipes d'Entraide, Espace Social Télé-Service, la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, FIAN -Foodfirst Information & Action Network, Fondation André Ryckmans, Fondation pour les Générations Futures, Fondation Saint Paul, La Fourmi Solidaire, Foyer de Burnot, Frères des Hommes, GABS -Groupe d'animation de la Basse-Sambre, GRIP - Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix, Habitat-Service, Hydrojeunes, Imagine, Infor-Homes Bruxelles, Infor-Veuvage, Inter-Environnement Bruxelles, La Ligue des droits de l'Homme, la Ligue des Familles, La Marguerite, le Mouvement Chrétien pour la Paix, Le Nid asbl, Le Pivot, Les Ecus Baladeurs, les Magasins du monde-Oxfam, l'Université de la Paix, Mains tendues de Michel Corin, Max Havelaar, Médecins du Monde, MIR - Mouvement International de Réconciliation, MRAX -Mouvement contre le Racisme et la Xénophobie, Nature & Progrès, Peuples Solidaires, Point d'Appui, RESsources, Sainte Walburge, SAWB - Solidarités des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, SCI -Service Civil International, SLCD -Service Laïque de Coopération au Développement, Solidarités Nouvelles, Surdimobil, Tourisme Autrement.

Visitez www.rfa.be